



Association pour la Promotion de
l'Enseignement et de la Recherche
en Aménagement et Urbanisme

avec le soutien de

GROUPE



INSTITUT CDC
POUR LA RECHERCHE

PRIX DE L'ARTICLE SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET URBANISME

Edition 2017 (9^{ème} édition)

- Objectifs

- Mettre en valeur la contribution de chercheurs et de professionnels francophones de l'aménagement et de l'urbanisme à travers leurs publications dans des revues ou ouvrages traitant de la ville et des territoires
- Attirer l'attention du monde universitaire et des autres parties intéressées, sur l'ensemble des travaux menés dans le domaine de l'aménagement de l'espace
- Contribuer à la diffusion de la littérature scientifique dans le domaine, entre les différentes cultures académiques nationales

- Procédure de soumission d'articles

Sont concernés par le Prix :

- les articles publiés dans des revues à comité de lecture
- les contributions à ouvrage collectif
- tout chapitre d'ouvrage émanant d'un ou plusieurs auteurs

Les mémoires, thèses ou rapports de recherche (« littérature grise »), ne constituant pas des publications à part entière, ne sont pas examinés dans le cadre du Prix.

Les articles soumis doivent être rédigés en français. Les auteurs n'ont pas nécessairement un rattachement institutionnel à un institut membre de l'APERAU.

Pour l'édition 2017 du prix, sont concernées les publications parues en 2016.

Les contributions doivent être soumises en format électronique (type pdf). Aucune contribution ne doit dépasser 9 000 mots (références bibliographiques, tableaux et schémas inclus).

Les propositions d'articles émanent :

- des éditeurs de journaux scientifiques (notamment francophones), qui sont invités chaque année à soumettre les meilleurs articles publiés dans leurs revues
- des enseignants ou chercheurs rattachés à un institut membre de l'APERAU, qui sont invités chaque année à soumettre 1 à 3 articles de leur choix
- de tout lecteur intéressé par les débats scientifiques en aménagement-urbanisme.

Les articles sont évalués par un jury composé au sein de l'APERAU Internationale et rend compte publiquement de son activité au moment de l'attribution du Prix.

- Procédure d'évaluation

L'évaluation des articles comprend deux étapes. Dans la première, le jury sélectionne les articles nominés (3 à 5) à l'issue d'une première lecture donnant lieu à notation. Dans la deuxième étape, le jury évalue à nouveau l'ensemble des articles nominés pour désigner le lauréat. Outre la notation, les membres du jury explicitent leur évaluation. Les critères d'évaluation des articles proposés au Comité de sélection sont les suivants :

- l'article est en rapport avec l'aménagement de l'espace
- Grande qualité conceptuelle
- Grande qualité méthodologique
- Relation forte à la production scientifique et aux débats sur les questions d'aménagement de l'espace
- Signification élevée des résultats pour la sphère académique et/ou les praticiens
- Niveau général élevé de qualité intellectuelle et de qualité de l'écriture

Mesures destinées à éviter le favoritisme :

Pour éviter tout biais, chaque article est évalué par des membres du comité de sélection qui ne sont pas des collègues ou partenaires de recherche du (des) auteur(s) en question. Au niveau du choix final de l'article se voyant attribuer le prix, ne participe pas au vote tout membre du comité de sélection qui serait un collègue ou partenaire de recherche du (des) auteur(s) en question.

- Membres du jury :

Mario CARRIER
Université Laval, Québec

Isabelle LAUDIER
Institut de la Recherche - Caisse
des Dépôts et Consignations

Patricia LEJOUX
LAET – ENTPE Lyon

Naïma CHABBI-CHEMROUK
Ecole Polytechnique d'Architecture
et d'Urbanisme, Alger

Daniel LE COUEDIC
Institut de Géoarchitecture,
UBO-Brest

Frédéric SEITZ,
Paris, Professeur des Universités
honoraire

- Calendrier

Date limite de soumission des articles :

Vendredi 10 mars 2017

**Proclamation des résultats lors des rencontres internationales de l'APERAU
à Byblos, 21 au 26 mai 2017**

- Où envoyer les articles ?

Les articles doivent être envoyés (en PDF) au secrétariat du prix :

Adresse courriel : aperau@geoarchi.bzh

(indiquer « *prix de l'article APERAU* » en objet du courriel)

Un accusé de réception sera adressé par courriel. Si un candidat ne le reçoit pas, il est de sa responsabilité de se manifester par courriel avant la date limite pour s'assurer de la bonne réception du papier.